



**Commune de Nézel**

## **AVIS AU PUBLIC**

### **Projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU)**

Par arrêté du 13 juillet 2015

Monsieur le maire informe qu'une mise à disposition du public relative au projet de modification simplifiée du "Plan Local d'Urbanisme" (PLU) de Nézel sera ouverte du lundi 07 septembre au samedi 10 octobre inclus.

Ce projet de modification simplifiée a pour objet de :

- prendre en compte la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) et notamment la modification de l'article L 123-1-5 qui supprime toute référence au coefficient d'occupation des sols et à la superficie minimale de terrains constructibles dans les règlements des plan locaux d'urbanisme.
- insérer dans le règlement du secteur UG des exceptions pour l'implantation des constructions à destination de service public ou d'intérêt collectif afin d'optimiser et rationaliser l'organisation des installations sportives communales situées rue des Prés Dieu.
- modifier les articles 6 des zones UG et UH afin de permettre l'implantation des bâtiments annexes en retrait des constructions principales.
- prendre en compte une remarque de la commission communale d'urbanisme concernant l'interprétation de la règle de l'article UH 11 sur l'implantation des constructions par rapport au terrain naturel dans le cas des terrains en pente.

**Le dossier de projet de modification simplifiée du PLU et l'exposé de ses motifs seront mis à disposition du public aux jours et heures habituelles d'ouverture au public du 07 septembre au 10 octobre :**

**En mairie de Nézel  
27 rue Saint Blaise  
78410 NEZEL**

**Les lundis, mercredis et samedi de 9h00 à 12h00  
Les mardis et jeudi de 15h00 à 18h30**

Un registre permettant au public de consigner ses observations sera ouvert à l'accueil de la mairie.

**Le maire  
Dominique TURPIN**

**27, rue Saint Blaise – 78410 NEZEL – Tél : 01 30 95 64 28 – Fax : 01 30 90 18 97**  
[mairiedenezel@wanadoo.fr](mailto:mairiedenezel@wanadoo.fr)